

PROGRAMME Télémédecine 1 :
Télé consultation, Télé expertise, Télé assistance
Cahier des charges de l'appel à projets
Octobre 2010
MODELE DOSSIER DE REPONSE & CRITERES DE SELECTION
DES DOSSIERS au VOLET 1

Ce modèle est destiné à guider les porteurs de projet dans l'élaboration de leur dossier de réponse à adresser à l'ASIP Santé. Il couvre les éléments indispensables à l'instruction du dossier et les critères de sélection des dossiers qui seront utilisés par l'ASIP Santé.

Pour chaque chapitre, ce modèle distingue :

- Les éléments attendus lors de la première étape de sélection (dossier de candidature)
- Les éléments attendus des candidats retenus à la seconde étape (dossier projet)

Le porteur de projet doit présenter son projet en respectant le plan de ce document, pour chaque étape de sélection. Il joint en annexe l'ensemble des pièces qu'il juge utile à l'instruction de son projet.

Dossier de candidature

Au stade de la candidature, les éléments fournis à remettre pour le 30 novembre sont synthétiques

Il est demandé au candidat de présenter uniquement :

- des éléments factuels dont il a la maîtrise au moment de l'élaboration du dossier,
- des éléments prévisionnels qui devront être précisés dans le dossier projet définitif, à l'issue des éventuelles procédures de consultation.

Dossier projet

Le candidat, s'il est retenu à l'issue de la première étape de sélection, devra compléter son dossier sur la base des réponses reçues aux consultations qu'il aura lancées auprès d'entreprises :

- en adaptant le projet aux éventuels ajustements proposés ou réserves émises par l'ASIP Santé lors de la validation du dossier de candidature,
- en approfondissant les éléments présentés dans le dossier de candidature (équipe projet, planning de réalisation détaillé, budget et plan de financement détaillés, etc.),
- en présentant les éléments qui étaient indisponibles ou estimatifs au stade de la candidature (présentation de la maîtrise d'œuvre, caractéristiques techniques du projet, etc.),
- en indiquant les éventuelles modifications substantielles intervenues depuis la validation du dossier de candidature, leur impact sur le projet et la réponse apportée

Sommaire

1	Synthèse du projet	3
2	Contexte et enjeux du projet	3
3	Objectifs du projet.....	4
4	Acteurs et gouvernance du projet.....	5
4.1	Candidat Porteur du projet et maîtrise d’ouvrage du projet	5
4.2	Acteurs impliqués dans le projet.....	6
4.3	Assistance à maîtrise d’ouvrage	7
5	Planning du projet	7
6	Pilotage et évaluation.....	8
6.1	Structure de pilotage.....	8
6.2	Analyse des risques projet.....	8
6.3	Modalités et critères d’évaluation du projet	9
7	Budget et plan de financement.....	9
8	Critères de sélection des dossiers	11

1 Synthèse du projet

Dossier de candidature

Récapituler les points structurants du projet, de façon synthétique :

- *Contexte, périmètre, objectifs et opportunité du projet*
- *Présentation de l'équipe projet, acteurs impliqués*
- *Phasage et principales échéances du projet*
- *Estimation du coût total du projet*

Dossier projet

Mettre à jour la synthèse pour tenir compte :

- *Des précisions apportées au projet par rapport au dossier de candidature,*
- *Des éventuelles modifications substantielles intervenues depuis la validation du dossier de candidature, de leur impact sur le projet et de la réponse apportée.*

2 Contexte et enjeux du projet

Dossier de candidature

Présenter le contexte du projet :

- *Présentation générale des enjeux et besoins et périmètre du projet*
- *Historique de la démarche, stade de développement actuel*
- *Fournir un état des lieux de l'existant même succinct en matière de projets de Télémedecine sur la région ciblée concernant le sujet visé par le projet, à défaut une méthodologie de réalisation de cet état des lieux.*
- *Inscription du projet dans le contexte national et/ou régional (articulation avec le PRS et les schémas régionaux (SROS-SRMS et schéma de prévention), priorités définies par l'ARS)*
- *Opportunité du projet (en lien avec les besoins et les attentes des bénéficiaires)*

Dossier projet

- *Le cas échéant, mettre à jour le contexte pour tenir compte des éventuels événements importants ayant eu lieu depuis la validation du dossier de candidature.*
- *Un état des lieux de l'existant en matière de projets de Télémedecine sur le sujet visé par le projet et la région concernée.*

3 Objectifs du projet

Dossier de candidature

Présenter de manière synthétique les objectifs spécifiques du projet, en cohérence avec les objectifs exprimés dans le cahier des charges, en précisant les livrables attendus. Par exemple :

- *Objectif 1 : Répondre aux besoins de santé publique dans le contexte régional et pérenniser le projet de télémedecine*
 - *Livrables attendus: un projet médical et son organisation pour les territoires de la région, le modèle et contrat de financement des actes de télémedecine, élaboration d'une méthodologie d'évaluation*
- *Objectif 2 : Formaliser l'organisation des soins et le support de l'activité de télémedecine*
 - *Livrables attendus: les conventions, un cahier des charges en vue de la publication d'un appel d'offre pour réaliser le choix de la solution informatique du système d'information de télémedecine*
- *Objectif 3 : Définir une stratégie de déploiement du projet de télémedecine :*
 - *Livrables attendus: population cible du déploiement, macro planning de déploiement, budget à 3 à 5 ans, élaboration d'un plan de communication*

Rappel : Les livrables réalisés à l'issue de ce projet ont vocation à être partagés au titre du retour d'expérience avec l'ensemble des acteurs et institutions du secteur sanitaire et social

Dossier projet

Préciser les livrables à partir des éléments fournis par l'assistance à maîtrise d'ouvrage retenue

4 Acteurs et gouvernance du projet

4.1 Candidat Porteur du projet et maîtrise d'ouvrage du projet

Dossier de candidature

Présenter les éléments permettant de démontrer la capacité du candidat à mener à bien le projet, en cohérence avec les objectifs exprimés dans le cahier des charges :

- *Présentation du candidat porteur du projet et atouts du candidat porteur du projet*
- *Description de la structure juridique porteuse du projet : nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein), chiffre d'affaire (en K€) et résultat net (en K€) sur 2007, 2008, 2009*
- *Compétences, rôles et responsabilités envisagés de chacun des acteurs de l'équipe projet*
- *Moyens et capacités disponibles ou prévues en ETP (Equivalent Temps Plein) pour couvrir l'ensemble des fonctions nécessaires au projet*
- *Respect des règles de la commande publique*

Préciser le rôle et le cadre d'intervention de la maîtrise d'ouvrage régionale reconnue par l'ARS pour porter l'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS), si celle-ci n'est pas le candidat porteur du projet

Joindre impérativement une lettre de soutien de l'ARS (datée et signée par la Direction Générale de l'ARS) permettant d'attester que la candidature du porteur est dûment missionnée par une ARS.

En cas de sélection du projet, l'ASIP Santé se réserve la possibilité d'élargir l'examen de la situation financière et juridique des différents partenaires du projet.

Dossier projet

Présenter et compléter l'organigramme du projet, en positionnant :

- *L'équipe projet*
- *Les prestataires externes*
- *Les partenaires*
- *Les relations entre les acteurs*

Présenter un inventaire nominatif des acteurs participants et du responsable interne lorsqu'il s'agit d'acteurs dans une structure (établissement de soins, fédération, association).

Joindre impérativement le contrat (précisant le rôle et le cadre d'intervention de la maîtrise d'ouvrage régionale au sein du projet) formalisé entre le porteur du projet et la maîtrise d'ouvrage régionale, si celle-ci n'est pas le candidat porteur du projet. Ce contrat doit être signé par les deux parties.

4.2 Acteurs impliqués dans le projet

Dossier de candidature

Présenter les acteurs impliqués dans le projet :

- *Liste des acteurs tels que*
 - *Les acteurs institutionnels régionaux ;*
 - *Les professionnels de santé libéraux et hospitaliers ou leurs instances représentatives ;*
 - *Les établissements et structures de coopération ;*
 - *Les patients et représentants de patients ;*
 - *Les non professionnels de santé impliqués dans le parcours de soins : secrétaires médicaux, responsables des admissions dans les établissements de santé, personnels techniques...*
- *Rôle et implication prévue de chaque type d'acteurs dans le projet*

Dossier projet

Présenter la liste nominative des établissements participants et du responsable interne du projet au sein de chaque établissement

4.3 Assistance à maîtrise d'ouvrage

Dossier de candidature

Présenter la politique d'achat (cadre légal-choix, phasage et modalités organisationnelles de la consultation envisagée)

Présenter, la ou les types d'assistance à maîtrise d'ouvrage que le candidat envisage d'associer au projet

Rappel : L'ASIP Santé pourra émettre un avis sur le contenu fonctionnel et technique des CCTP et DCE correspondant aux consultations, avant leur publication.

Dossier projet

Présenter ci-dessous l'assistance à maîtrise d'ouvrage sélectionnée(s) à l'issue des procédures de consultation :

- *Equipe ou structure du prestataire : dimensionnement, profils, compétences*
- *Références de missions proches du contexte du projet,*
- *Type de convention / engagements prévus avec la maîtrise d'ouvrage*

Joindre le dossier de présentation du ou des prestataire(s) retenu(s)

5 Planning du projet

Dossier de candidature

Présenter un macro planning prévisionnel du projet en identifiant :

- *Durée totale du projet*
- *Phasage (lancement de la consultation, notification du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, sous-projets...) et échéances clés*
- *Principaux livrables attendus et leur échéance en terme de planning*

Dossier de projet

Préciser le planning détaillé du projet à partir des éléments fournis par la maîtrise d'œuvre retenue, en détaillant :

- *Le phasage et les échéances clés des différents sous-projets*
- *Les livrables attendus aux échéances*

Le candidat met en évidence le chemin critique.

6 Pilotage et évaluation

6.1 Structure de pilotage

Dossier de candidature

Présenter les éléments permettant de démontrer la capacité du candidat à mener à bien le projet, en cohérence avec les objectifs exprimés dans le cahier des charges :

- *Désignation d'un interlocuteur privilégié avec l'ASIP Santé*
- *Une première liste des acteurs pressentis pour la structure de pilotage : composition, rôle et fréquence de réunion*

Dossier projet

Présenter et compléter l'organigramme du projet, en positionnant :

- *Le comité de pilotage*
- *Les relations entre les acteurs et les modalités de gouvernance du projet (instances, comitologie...)*

Présenter un inventaire nominatif des acteurs participants et du responsable interne lorsqu'il s'agit d'acteurs dans une structure (établissement de soins, fédération, association).

6.2 Analyse des risques projet

Dossier de candidature

Présenter une première approche de l'analyse globale des risques associés au projet (risques majeurs, impacts, ...) et les actions envisagées pour réduire les risques.

Dossier projet

Présenter l'analyse complète des risques projet à partir des éléments fournis par l'assistance à maîtrise d'ouvrage retenue et présentés dans le dossier projet.

Préciser le dispositif de gestion des risques qui sera mis en place dans le cadre du projet

6.3 Modalités et critères d'évaluation du projet

Dossier de candidature

Présenter une proposition de critères d'évaluation, en cohérence avec les objectifs exprimés dans le cahier des charges.

Par exemple :

- Gouvernance médicale cible du projet de télémédecine **validée** par les acteurs institutionnels
- Modèle de financement des actes de télémédecine **validé** par les acteurs institutionnels et sanitaire du territoire
- ...

Dossier projet

Présenter une liste exhaustive des indicateurs ainsi que le dispositif complet d'évaluation envisagé dans le cadre du projet.

7 Budget et plan de financement

Dossier de candidature

Présenter une première estimation budgétaire globale du projet, selon le modèle proposé en annexe.

Proposer une première version du plan de financement prévisionnel du projet, selon le modèle proposé en annexe, en précisant :

- La part de financement demandée à l'ASIP Santé
- Les sources de financements complémentaires envisagées (ARS, Plan hôpital 2012, FIQCS, FMESPP, FEDER, conseil régional, collectivités territoriales, etc.)

NB : les modèles de budget prévisionnel et de plan de financement prévisionnel sont fournis au format Excel.

Les éléments chiffrés doivent être exprimés en euros TTC (toutes taxes comprises)

Ne peuvent être financées des prestations engagées avant la date de publication du présent appel à projets.

Dossier projet

Présenter le budget définitif détaillé, selon le modèle proposé en annexe.

Présenter un plan de financement définitif, en cohérence avec les règles de financement énoncées au cahier des charges et selon le modèle proposé en annexe.

Préciser la ventilation proposée des financements reçus et à venir :

- *Subvention ASIP Santé*
- *Eventuellement : subventions obtenues dans le cadre de l'appel à projets du GIP-DMP, des financements FIQCS, FMESPP, FEDER, etc.*
- *Eventuellement : cofinancement par des acteurs institutionnels régionaux ou locaux (ARS, Conseil régional, collectivités territoriales, etc.)*

NB : Les postes présentés dans le modèle de budget sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être librement complétés/adaptés par le candidat, à l'intérieur des grandes rubriques, en fonction de la granularité du chiffrage des prestataires.

Le budget sera tenu à jour tout au long du projet et documenté (justificatifs).

L'ASIP Santé pourra à tout moment vérifier la validité des cofinancements

8 Critères de sélection des dossiers

Tout au long de l'instruction, lors de la remise du dossier de candidature puis du dossier projet, des critères d'analyse des dossiers seront utilisés.

Ces critères seront notés sur une échelle de 1 à 4, par plusieurs instructeurs et feront appel à des experts.

Les critères de sélection (7) des dossiers sont les suivants :

- 1. Opportunité, ambition du projet et réalisme dans le contexte régional (état des lieux et besoins, objectifs du projet, périmètre visé du projet, financement des actes)**
 - a. Etat des lieux, identification du besoin et adéquation du projet envisagé à ce besoin
 - b. Couverture et dimensionnement du projet (périmètre organisationnel et médical visé, typologie et nombre de structures impliquées)
 - c. Capacité des partenaires à conduire et à accélérer l'usage d'activité de Télémédecine/ capacité à fédérer
 - d. Le financement des actes est-il envisagé, évoqué ?
- 2. Qualité de la gestion de projet proposée (capacité à faire, planning réaliste, maîtrise des risques...)**
 - a. Organisation des travaux, gestion des risques, planification, livrables notamment sur la valorisation du projet : médicale et medico économique
 - b. Cohérence du calendrier avec les objectifs
 - c. La conduite du changement est-elle correctement cernée et anticipée ?
- 3. Axe Médical (problématique de santé publique adressée dans le contexte régional, critères d'évaluation proposés, ...)**
 - a. Identification du problème de santé publique : présentation de l'enjeu médical, social et organisationnel dans le contexte régional
 - b. Egalité d'accès aux soins: choix et hypothèses du projet permettant d'apprécier la pertinence, l'originalité et l'adéquation de la démarche pour résoudre le problème d'inégalité d'accès aux soins
 - c. Impact sur la santé publique: comment le projet répond aux besoins de politique publique dans le champ sanitaire et social ?
 - d. Les critères d'évaluation du projet concernant le service rendu sont-ils pertinents par rapport aux objectifs visés par le projet ?
 - e. Quelle est l'adéquation du projet au cadre médical, juridique et éthique du cahier des charges ?
- 4. Axe Organisation (qualité de l'équipe projet, périmètre visé du projet, ...)**
 - a. Quelle est l'adéquation du projet au cadre organisationnel du cahier des charges ?
- 5. Axe Juridique (capacité du candidat à aborder et gérer le risque réglementaire et sanitaire induit par le projet, politique d'achat...)**
 - a. Quelle est la capacité à élaborer et gérer les conventions entre les acteurs de soins et les contrats avec l'AMOA (assistance à maîtrise d'ouvrage) ?
 - b. La politique d'achat est-elle cohérente avec le cadre du marché public ?
- 6. Adéquation du budget avec les objectifs et les travaux à mener**
- 7. Qualité du dossier (présentation, clarté, ...)**